Le Grain de sable

N° 428 – Vendredi 13 juin 2003

DU G8 AUX AUTRES MOBILISATIONS

Dans ce numéro



1- Le Sommet pour un autre monde interpelle les dirigeants des pays du G8 (Par SPAM)
Nos organisations considèrent le G8 comme illégitime. En effet, dans une gouvernance mondiale démocratique, le G8 n'a pas sa place. En effet, si chaque chef d'Etat et de gouvernement des pays du G8 est légitime pour ce qui concerne la mise en œuvre de la politique de son propre pays et si l'on ne peut nier le droit de huit chefs d'Etat à se rencontrer, ce cartel ne peut être considéré comme légitime lorsqu'il s'autorise à guider la conduite d'une politique au niveau mondial. Les citoyens du monde ne leur ont pas donné mandat pour cela.

2- Face au G8 illégitime, un air de «Porto Alegre» à Genève (Par Alessandro Pelizzari)
Le mouvement altermondialiste, mobilisé contre le G8, s'est donc trouvé devant un double enjeu : D'un côté maintenir vivante la dynamique du mouvement anti-guerre ; de l'autre, donner à la mobilisation sociale en Europe non seulement des éléments de convergence (sur les retraites par exemple), mais en faire un élément qui devienne le chaînon d'un « mouvement commun » à l'échelle du continent. Or, les conditions de mobilisation n'étaient pas les meilleures : cadre fragmenté entre différentes villes et même pays (Genève, Annemasse et Lausanne) ; « bassin » de mobilisation particulièrement faible dans une zone peu peuplée et avec un faible niveau de conflictualité sociale (la Suisse) .

3- Les mobilisations face au G8 d'Evian (Par Christophe Aguiton)
L'élément nouveau de ce G8 se situe dans une posture et un affichage un peu différent vis-à-vis des pays du Sud, des ONG et des mouvements alter-mondialistes, sans que cela ne change en rien les politiques des pays du G8 ni les recommandations de la rencontre d'Evian. Cet affichage d'ouverture existait déjà du côté des institutions internationales qui cherchent à s'émanciper en partie des Etats en mettant en avant le concept de "société civile" internationale : la Banque mondiale dès la conférence de Rio, en 1992, après Seattle pour le FMI, l'OMC ou l'ONU. Mais les Etats, s'appuyant sur la légitimité que leur apporte l'élection au suffrage universel de leurs responsables, s'étaient toujours refusés à cette démarche. Ce changement d'attitude est un signe supplémentaire de la force d'un mouvement qui change durablement les rapports de force au niveau international.

4- Retraites : Silence, on détourne ! (Par Jean-Marie Harribey)
Le dogme libéral, indéboulonnable, comme principe premier de la réforme des retraites ! Lorsque les retraites par capitalisation auront progressivement laminé celles par répartition, les primes versées aux fonds de pension et compagnies d'assurances privées ne seront pas comptabilisées dans les prélèvements obligatoires mais seront devenues de fait obligatoires. Le prélèvement sur la richesse produite sera donc identique à celui opéré antérieurement par la Sécurité sociale pour un même niveau de protection.

www.attac.info/g8evian
Vous trouverez en 5 langues : 60 documents + 56 articles + 41 reportages photo + 3 reportages son

Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« G8§ J'ai faim! » - Par Sansblanc - http://www.attac.info/g8evian

Le Sommet pour un autre monde interpelle les dirigeants des pays du G8

Par SPAM

I- Interpellations

Inscrit dans l'ensemble des mobilisations citoyennes face au G8, le Sommet pour un autre monde a ouvert, à travers une série de tables rondes, un espace d'expression et d'échanges citoyens où ont été abordées les questions à l'ordre du jour du Sommet d'Evian.

Ces tables rondes ont permis à des organisations citoyennes, du Nord et du Sud, de faire connaître analyses et propositions sur ces différents sujets. Une priorité a été accordée à l'expression d'organisations des pays du Sud (une trentaine de représentants d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie).

Dans chaque table ronde, plus de 300 personnes ont pu prendre part aux débats. Ces échanges ont permis de confronter les points de vue et de consolider les propositions citoyennes pour construire un autre monde.

Les associations organisatrices du Sommet pour un autre monde - Agir ici, Amis de la Terre, Attac, CADTM, CCFD, CRID, 4D et Greenpeace - dénoncent les graves défaillances de la « gouvernance mondiale » actuelle qui ne permet pas de réguler une mondialisation néo-libérale qui accélère la concentration des richesses, génère des exclusions économiques, sociales et culturelles et détruit l'environnement.

Nos organisations considèrent le G8 comme illégitime. En effet, dans une gouvernance mondiale démocratique, le G8 n'a pas sa place. En effet, si chaque chef d'Etat et de gouvernement des pays du G8 est légitime pour ce qui concerne la mise en œuvre de la politique de son propre pays et si l'on ne peut nier le droit de huit chefs d'Etat à se rencontrer, ce cartel ne peut être considéré comme légitime lorsqu'il s'autorise à guider la conduite d'une politique au niveau mondial. Les citoyens du monde ne leur ont pas donné mandat pour cela.

Les sujets qu'aborde le G8 relèvent en fait du cadre normal des Nations unies. Un renforcement et une réforme de l'ONU sont indispensables pour assurer un cadre propice au maintien de la paix, au développement durable, à la promotion des droits individuels et collectifs et au respect des grands équilibres environnementaux.

Nous présentons ci-après de manière synthétique les propositions débattues à l'occasion de ce Sommet pour un autre monde, propositions qui sont portées par de nombreuses associations en France et ailleurs, comme en témoignent les différentes campagnes et positions collectives jointes à ce dossier.

A- NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)

Présenté comme la panacée par les dirigeants du G8 et les chefs d'Etat africains porteurs du projet, le NEPAD ne peut être considéré comme un véritable partenariat quand l'un des partenaires, le G8, continue d'adopter une démarche unilatérale d'imposition de politiques au continent africain. Le NEPAD doit se démarquer du modèle néo-libéral, qui est l'une des causes principales de l'appauvrissement de l'Afrique, et doit se tourner vers un développement durable du continent qui place au cœur de sa démarche le respect des droits humains fondamentaux (éducation, accès à l'eau, santé…). L'appel incantatoire aux investissements directs étrangers ne peut être considéré comme une option crédible de financement du développement durable en Afrique. Les pays du G8 doivent respecter leurs engagements en matière de contribution financière publique, en commençant par annuler la dette du continent. Par ailleurs, des efforts doivent être accomplis en faveur d'autres mécanismes de financements (taxation internationale, flux financiers issus des migrations, économie solidaire…). Enfin, les populations concernées doivent être pleinement associées à la conception, la mise en œuvre et le contrôle des politiques qui les concernent.

B- Commerce et développement

La 5ème Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra en septembre prochain à Cancun (Mexique). Dans cette perspective, nous demandons un moratoire des négociations tant qu'une évaluation des impacts sociaux et environnementaux des politiques de libéralisation n'aura pas été réalisée. Ce bilan doit être mené de manière transparente, indépendante et pluraliste, avec la participation entière de la société civile. Les pays du G8 doivent exclure les services fondamentaux tels que l'éducation, la santé, l'eau ou l'environnement des négociations de l'AGCS et stopper l'extension du mandat de l'OMC à de nouveaux sujets (new issues).

C- Annulation de la dette

Les pays du G8 sont les principaux créanciers des pays pauvres de la planète qui continuent de leur rembourser chaque année près de 400 milliards de dollars. Les institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI) imposent, via les mécanismes de conditionnalité, des politiques néo-libérales largement condamnées par les populations du Sud, enfermant les pays pauvres dans un système de dépendance tant économique que politique. Il est urgent de rompre avec cette logique. Les pays du G8 doivent s'engager à annuler immédiatement la dette des pays pauvres, à ouvrir les allègements de dette aux pays à revenu intermédiaire et à mettre en place un tribunal international de la dette sous l'égide des Nations unies, à même de juger des situations d'insolvabilité et des dettes odieuses. Le principe de la dette odieuse, selon lequel un peuple ne doit pas payer les dettes contractées par un dictateur ou détournées de leur

objectif initial, récemment invoqué à propos de la dette irakienne, devrait non seulement s'appliquer universellement. Les biens mal acquis doivent être restitués aux peuples auxquels ils ont été volés. Enfin, la question des réparations au titre de l'esclavage, de la colonisation, de l'échange inégal et du pillage des ressources, doit être posée.

D- Accès à l'eau

Aujourd'hui, 1 milliard et demi de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Les ressources en eau sont de plus en plus fragilisées par la surconsommation et la pollution. Nous demandons que soient engagées, dans le cadre des Nations Unies, des négociations visant à développer un droit international relatif à la gestion, internationale et régionale, de l'eau. L'eau est un bien commun de l'humanité et à ce titre elle ne peut être privatisée. Sa gestion doit s'inscrire dans des politiques publiques et reposer sur des processus démocratiques et participatifs.

E- Lutte contre le VIH sida

95 % des personnes atteintes du VIH sida n'ont accès à aucun traitement et sont condamnées à mort. Nous demandons au président Chirac qu'il s'engage à contribuer à la lutte contre le sida à hauteur de 500 millions d'euros par an. Ces aides ne doivent être assorties d'aucune conditionnalité. Nous demandons aux dirigeants des pays du G8 de :

- permettre l'accès dans chaque pays à l'ensemble des traitements nécessaires et des outils de prévention ;
- promouvoir le principe de gratuité des médicaments pour les pathologies chroniques ;
- rendre accessibles aux populations des pays pauvres les innovations thérapeutiques ;
- permettre la production, l'exportation, l'importation de produits de santé génériques dans les pays en développement.

F- Gouvernance mondiale de l'environnement

Pour pallier les dysfonctionnements graves de la gouvernance mondiale en matière d'environnement, une Organisation mondiale de l'environnement (OME) devrait être créée. Transparente, cette OME devrait être ouverte à la participation citoyenne et soucieuse de l'équité Nord-Sud. Elle assurerait la primauté des règles environnementales sur celles du commerce international et s'inscrirait dans le cadre d'une réforme globale du système des Nations unies. Pour l'heure, des urgences s'imposent : l'entrée en vigueur des protocoles de Kyoto et « biosécurité ».

G- Responsabilité sociale et environnementale des entreprises

Les pays du G8 sont ceux où se trouvent les sièges sociaux des principales multinationales de la planète. Ces entreprises sont devenues plus puissantes que de nombreux Etats. Leur influence démesurée leur permet de se placer au dessus des lois et elles demeurent impunies, alors même que leurs agissements ont des impacts sérieux tant sur les droits humains que sur l'environnement. Les pays du G8 doivent engager immédiatement des négociations pour la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant réglementant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Dans l'immédiat, nous leur demandons d'adopter l'initiative Publiez ce que vous payez et d'en faire au plus vite un instrument juridiquement contraignant.

H- Taxes globales et financement du développement

En matière de financement externe, nous proposons l'établissement d'une taxe globale sur les transactions de change, ce qui suppose la levée immédiate du secret bancaire. Outre apporter des ressources additionnelles pour le financement du développement, cette taxe contribuerait à la stabilité financière mondiale. Sur le plan du financement intérieur, seule une réforme drastique et en profondeur du système financier international permettra de mobiliser l'épargne intérieure pour le développement et de rendre la souveraineté en termes de politiques économiques, fiscales et budgétaires aux pays du Sud. Cette réforme suppose notamment de rompre avec la logique néolibérale promue par les institutions financières internationales.

I- Anti-terrorisme et droits humains

Suite aux attentats du 11 septembre 2001, nombre d'Etats ont instrumentalisé la lutte contre le terrorisme pour adopter des lois limitant le droit d'association, de manifestation et d'expression. On a aussi constaté une multiplication des traitements inhumains et dégradants. Dans certains pays, des législations ont défini de manière si large la notion de terrorisme que nombre de militants peuvent être emprisonnés sous la qualification d'activités terroristes. La lutte contre le terrorisme ne doit pas être un prétexte pour s'affranchir des lois et des obligations découlant des textes internationaux auxquels les Etats ont souscrit.

J- Contrôle des transferts d'armes

Les pays du G8 sont à l'origine de 90 % des exportations d'armes dans le monde. Ces armes prolifèrent dans le monde entier, attisent des conflits meurtriers et multiplient le nombre des victimes, principalement parmi les populations civiles. Les pays du G8 doivent mettre un terme aux transferts d'armes les plus scandaleux et s'engager à négocier un instrument international juridiquement contraignant pour le contrôle des transferts d'armes.

II- Revendications

A- Commerce et développement : L'accès aux services fondamentaux

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) est l'un des accords de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Il vise à libéraliser les services au niveau mondial. Il inclut des services aussi essentiels que l'éducation, la santé, l'eau ou l'énergie.

Les pays du Sud subissent des pressions pour ouvrir davantage ces secteurs au marché mondial pour le plus grand bénéfice des multinationales du Nord. Les libéralisations menées ces dernières années sous l'égide des institutions financières internationales ont eu des conséquences désastreuses pour les populations (augmentation des tarifs, couverture géographique et qualité du service inégales, etc…).

Une évaluation indépendante et pluraliste de l'impact de la libéralisation des services est indispensable avant tout nouvel engagement. Cette demande, soutenue par des pays du Sud et des organisations internationales, n'est pas entendue. Bien plus, les clauses de l'Accord sont tellement contraignantes qu'elles entraveront la marge de manœuvre des gouvernements dans la mise en œuvre des politiques nationales.

Malgré la portée de l'AGCS, les négociations sont conduites dans une opacité qui empêche tout contrôle démocratique. Des échéances importantes vont jalonner l'année 2003, jusqu'à la Conférence ministérielle de Cancun (Mexique) en septembre. Nous demandons :
- que des négociations transparentes impliquant les citoyens et les parlementaires soient garanties ;
- qu'un moratoire sur l'accord soit déclaré tant qu'une évaluation n'aura pas été effectuée ;
- et enfin, que les services répondant à des besoins fondamentaux soient exclus de l'AGCS.

B- Commerce et développement :Agriculture et alimentation

La moitié de la population mondiale vit directement de l'agriculture dans 1,3 milliards d'exploitations agricoles. 800 millions de personnes souffrent d'une sous-alimentation chronique et les deux tiers de ces personnes sont des paysans pauvres.

Les règles du jeu économique précipitent les paysanneries vers une fin prochaine et les familles paysannes dans la pauvreté, l'exclusion et, en fin de processus, l'exode. Ce processus de paupérisation fait courir un grand risque à l'humanité et à la planète.

Les associations de solidarité internationale demandent, comme cela a été prévu lors des accords de Marrakech signés en 1995, qu'un bilan des impacts sociaux et environnementaux de dix années de libéralisation soit réalisé et que les résultats de ce processus sur la santé des agricultures du monde soient appréciés. Nous demandons que ce bilan soit contradictoire et réalisé par des équipes indépendantes. Enfin, nous demandons que ce bilan soit discuté dans chaque pays avec les organisations de la société civile (organisations de producteurs agricoles, associations de consommateurs, associations environnementalistes et associations de solidarité).

Les observations que nous faisons au contact des réalités et les échanges que nous avons avec les organisations paysannes, nous amènent à demander une réorientation complète des politiques agricoles, y compris celles des pays développés, selon les six principes suivants :
- la mise en place de nouveaux mécanismes d'échanges internationaux et de nouvelles modalités de fixation des prix agricoles. Nous proposons, notamment, de mettre en œuvre des mécanismes permettant un meilleur équilibre entre les offres et les demandes de produits agricoles et alimentaires, un appui aux processus de consolidation et de protection des espaces économiques régionaux et un encouragement à l'établissement d'accords commerciaux interrégionaux.
- la reconnaissance d'un droit à la souveraineté alimentaire au niveau national ou, par délégation, au niveau régional
- l'arrêt immédiat de toutes les pratiques de dumping
- la promotion d'agricultures diversifiées et de pratiques agroécologiques
- l'accès facilité des paysans aux moyens de production agricole : terre, eau, crédit, semences.
- l'attention particulière à accorder aux consommateurs pauvres, notamment urbains, qui pourraient pâtir d'une remontée des prix alimentaires.

C- Financement du développement durable

La mobilisation des ressources est une condition nécessaire, essentielle, de tout processus de développement, de tout processus de transformation sociale. Mobilisation des ressources humaines, à travers le travail des femmes et des hommes, de leur qualification et de leur engagement. Mobilisation des ressources intellectuelles, culturelles et scientifiques, des connaissances et des savoirs. Mais aussi et surtout mobilisation des ressources financières.

Cette mobilisation des ressources financières tient en premier lieu à la mobilisation des ressources intérieures, publiques ou privées, de chaque pays et de chaque région. Elle suppose tout à la fois l'existence de systèmes bancaires et de régimes fiscaux efficaces, mais aussi équitables, qui soient protégés contre les détournements et leur captation par l'extérieur. Les partenaires de nos associations ont démontré, à travers des expériences de systèmes mutualistes, de crédit populaire ou de micro-crédit, qu'il était possible de mobiliser des capitaux vers le système productif et les plus pauvres. Mais au-delà de ce financement interne du développement, la lutte contre les inégalités Nord-Sud et le respect des engagements internationaux en matière de lutte contre la pauvreté et de développement durable impose la création d'un espace mondial de

solidarité et la mobilisation de ressources financières internationales.

Dans la Déclaration du Millénaire de septembre 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement, en assemblée générale des Nations unies, se sont notamment engagés
- à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim ;
- à réduire de moitié, d'ici à la même date, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer ;
- à permettre aux enfants, partout dans le monde, d'achever un cycle complet d'études primaires ;
- à réduire de trois quarts la mortalité maternelle et de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans par rapport aux taux actuels.

Pour atteindre ces objectifs, qui doivent être considérés comme un minimum, les ressources font, aujourd'hui, cruellement défaut aux pays du Sud.

La Conférence des Nations unies sur le financement du développement, qui s'est réunie à Monterrey (Mexique) en mars 2002, n'a pas permis de réelles avancées. La déclaration finale, aussi appelée Consensus de Monterrey, ne va guère au-delà du catalogue de bonnes intentions. Le texte dresse un tableau idyllique du rôle des marchés, des mouvements de capitaux privés ou de la libéralisation du commerce. Il exclut ainsi toute analyse des crises financières récentes et n'ébauche aucune piste de réforme des institutions financières internationales. De même, alors qu'il est aujourd'hui évident que l'initiative dite « Pays pauvres très endettés (PPTE) » ne permettra pas de libérer véritablement ces pays du fardeau de la dette, le Consensus n'évoque aucune nouvelle mesure. Enfin, la Conférence de Johannesburg sur le développement durable, fin août 2002, a consacré de nouveau le rôle central dévolu au secteur privé sans que les pays industrialisés ne prennent de nouvelles mesures sur le financement de leurs engagements internationaux. Les sommes en jeu ne sont pourtant pas hors de portée. Rien qu'en ce qui concerne les services sociaux de base (éducation, santé, accès à l'eau potable et assainissement, soins de gynécologie et d'obstétrique...), le coût supplémentaire de réalisation et de maintien d'un accès universel à ces services est en général estimé par les institutions internationales à environ 50 milliards de dollars par an, soit 7 fois moins que le montant annuel des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE.

D- Nouvelles sources de financement et régulation du système financier international

Une meilleure redistribution mondiale est indispensable pour assurer l'accès de tous les pays au financement du développement et créer un espace mondial de solidarité. Pour que cette redistribution soit effective, nous demandons :
- La création ou le rétablissement de mécanismes de contrôle des mouvements de capitaux, en particulier la levée du secret bancaire et la suppression des paradis fiscaux.
- La mise en place d'une taxation internationale des transactions de change (de type taxe Tobin), des mouvements de capitaux, du profit des firmes multinationales, ainsi que les éco-taxes internationales (notamment la taxe sur le dioxyde de carbone), peuvent être des instruments de régulation du système monétaire, de prévention des crises financières et de réduction de l'émission de gaz à effet de serre et autres pollutions.
- Ces nouvelles ressources doivent être additionnelles à l'aide publique au développement (APD). Elles pourraient être affectées à la préservation et à la production des Biens Publics Mondiaux qui nécessitent, de par leur dimension mondiale, des mécanismes internationaux de concertation, de régulation et de financements. Dans les pays du Sud, elles permettraient de financer des projets économiques, sociaux et écologiques qui ne sont pas pris en charge par l'APD.
- La France doit dégager des fonds additionnels pour financer ses engagements dans le cadre des Accords Multilatéraux sur l'Environnement. Des engagements financiers ont en effet été pris dans ces différents lieux, mais ils ne font que rarement l'objet d'un échéancier précis et aucune garantie réelle n'a été apportée que ceux-ci ne viendront pas en remplacement de l'APD.
- Des garanties pour que les futurs financements soient engagés dans des conditions satisfaisantes et utilisés en faveur du développement durable. Cela exige notamment plus de transparence tant de la part des bailleurs de fonds que des pays récipiendaires, un contrôle démocratique exercé notamment par les parlementaires et la participation de la société civile au processus. En ce qui concerne plus particulièrement les agences de crédits et d'assurance-crédit aux exportations, elles ne doivent pouvoir garantir des investissements non productifs (armement) ou contraires au développement durable.

E- Annulation de la dette

Quatre ans après la campagne mondiale “ Jubilée 2000 ” en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres, soutenue par 24 millions de personnes à travers le monde, la situation a peu évolué. La dette demeure l'un des obstacles majeurs au développement des pays du Sud en les privant des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels de leurs populations.

Malgré les effets d'annonce spectaculaires, l'initiative d'allègement de dette en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), lancée par les pays du G8, est très insuffisante. De nombreux pays en sont exclus et pour les pays bénéficiaires, les allégements ne permettent pas de sortir du surendettement. Cette initiative ne

rompt pas avec la logique qui a prévalu jusqu'ici et qui fait primer le remboursement de la dette sur la satisfaction des besoins essentiels des populations.

Nous défendons une approche de la soutenabilité de la dette fondée sur les besoins de financement d'un pays en termes de développement humain. Il pose comme principe intangible la satisfaction des besoins essentiels des populations. C'est pourquoi nous demandons :
- L'ouverture des allègements de dette à tous les pays
- Une annulation de 100% de la dette des Pays Pauvres Très Endettés.
- Un effort plus important des Institutions financières internationales qui sont, à l'issue de l'initiative actuelle, les principaux créanciers des Pays Pauvres Très Endettés .

La crise argentine est venue rappeler que la dette était également un facteur éminemment déstabilisateur des économies. Alors que le problème est structurel, le partage des responsabilités entre débiteurs et créanciers dans le traitement de la dette n'est toujours pas à l'ordre du jour. L'abandon de la proposition du FMI d'un Mécanisme de Restructuration de la Dette Souveraine doit être l'occasion de reconsidérer la question à la lumière des propositions alternatives portées par la société civile.

Nous prônons la mise en place d'un processus d'arbitrage équitable et transparent dont les principes directeurs sont les suivants :
- Un processus global ouvert à tous les pays.
- Une approche intégrée qui prend en compte toutes les créances.
- L'indépendance de l'instance d'arbitrage.
- Le principe de la primauté du respect des droits fondamentaux des personnes et de la satisfaction des besoins essentiels des populations.
- La transparence et la participation de toutes les parties concernées, notamment des organisations de la société civile des pays endettés.

F- Le sida impose une autre politique de solidarité internationale

Le sida touche plus de 40 millions de personnes dans le monde. 95 % d'entre elles n'ont accès à aucun traitement et sont condamnées à mort. L'impact de l'épidémie représente une catastrophe sans précédent dans les pays en développement : effondrement de l'espérance de vie, délitement des structures familiales, dégradation des terres agricoles et aggravation de la malnutrition, détérioration des systèmes d'éducation et des systèmes sanitaires. Elle touche en priorité les populations les plus vulnérables, et particulièrement les femmes. Ses répercussions économiques et sociales appauvrissent et fragilisent l'ensemble des secteurs publics et privés.

L'ampleur de cette catastrophe révèle l'échec et l'inadéquation des politiques de développement imposées par les pays riches, ainsi que leur responsabilité dans cette évolution. Explosion de la dette extérieure, politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale, privatisation massive de la santé et de l'éducation ont fait le lit de la propagation de l'épidémie. C'est cette logique économique qui a présidé pendant près de 20 ans au refus de soutenir l'accès aux médicaments contre le sida dans les pays pauvres. C'est encore cette logique qui accroît l'incapacité des systèmes de santé à prendre en charge les pathologies chroniques (cancers, diabète, maladies cardio-vasculaires, hépatites, etc.) qui se développent actuellement, et qui sont pourtant souvent mortelles en l'absence de traitements accessibles.

Malgré les récurrentes prises de position médiatiques des leaders politiques internationaux et nationaux, le décalage entre les intentions affichées et les politiques menées en matière de lutte contre le sida comme en matière de développement est effrayant : le seuil de 0,7% du PIB consacré à l'aide publique au développement sur lequel se sont engagés les pays de l'OCDE en 1972 est loin d'être atteint, les 10 milliards de dollars annuels promis à la lutte contre le sida en 2001 ne sont toujours pas effectivement engagés. Ainsi, les contributions au Fonds mondial contre le sida, le paludisme et la tuberculose ne permettent actuellement la mise sous traitement que de 500 000 personnes, quand 10 millions de séropositifs ont besoin dès maintenant de tri-thérapies.

L'aide publique, limitée, repose d'abord sur le transfert de modèles des pays industrialisés vers les pays en développement et néglige les besoins et l'implication des populations concernées.

Ces logiques doivent être inversées, à travers l'instauration de politiques d'aide à long terme, en démultipliant les fonds consacrés à des politiques de développement définies et menées en concertation avec les différents acteurs nationaux.

Aujourd'hui, lutter contre l'épidémie de sida, en y consacrant les moyens adaptés, en laissant les États mettre en oeuvre les mesures les plus efficaces localement pour protéger leurs populations, en permettant aux communautés d'exiger le respect de leurs droits et d'obtenir de leurs gouvernements la mise en place de politiques adaptées, est non seulement une nécessité sanitaire mais doit également poser les bases de relations nouvelles entre pays riches et pays pauvres.

Dès cette année, Jacques Chirac doit s'engager à respecter le seuil de 0,7 % du PIB pour l'aide publique au développement qu'il s'est fixé à Johannesburg en août dernier, et, compte tenu des moyens à disposition de la France et des engagements pris lors de la réunion des pays membres du G8 à Gênes en 2001, contribuer à la lutte contre l'épidémie de sida dans les pays pauvres à hauteur de 1 milliard d'euros par an. Dès maintenant, le président français doit demander aux

États membres du G8 qui se réuniront sous sa présidence en juin qu'ils s'engagent à :
- permettre l'accès dans chaque pays à l'ensemble des traitements nécessaires et des outils de prévention ;
- promouvoir le principe de gratuité des médicaments pour les pathologies chroniques ;
- rendre accessibles aux populations des pays pauvres les innovations thérapeutiques ;
- permettre la production, l'exportation, l'importation de produits de santé génériques dans les pays en développement.

G- De l'eau pour tous

Aujourd'hui encore, 1 milliard et demi de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. Près de 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à l'assainissement. Selon l'OMS, chaque jour, 30 000 personnes dont 6 000 enfants meurent pour avoir bu de l'eau polluée.

L'inégalité dans le partage de l'eau est la marque la plus inacceptable de l'inégalité de la répartition des richesses sur notre terre.

Les ressources en eau sont de plus en plus fragilisées par la surconsommation et la pollution. Sous la pression démographique, la pénurie progresse. Les plus grand dangers peuvent encore être à venir : conflits liés à l'eau, engagements trop faibles des pays à hauts revenus, endettement supplémentaire des pays les plus pauvres pour accéder à l'eau et à l'assainissement, pollution, réchauffement de la planète et extension des zones arides.

Il n'est pas acceptable de considérer que pendant encore plusieurs décennies un tiers de la population dans le monde n'aura pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.

L'eau, peut contribuer à la création de nouvelles richesses par la production agricole tout en renforçant la sécurité alimentaire. La qualité de l'eau potable est essentielle pour maintenir à un haut niveau la santé des populations. Elle participe à la régénération de l'environnement. Elle est un domaine de création d'emplois pour les entreprises et les collectivités locales.

Le Comité des Nations Unies pour les Droits Economiques, Sociaux et Culturels a reconnu en novembre 2002, l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit fondamental de l'être humain. Ce droit doit d'urgence être acquis pour tous et reconnu par les Etats, les Nations Unies, les institutions financières internationales et l'organisation mondiale du commerce.

Nous exigeons des actions beaucoup plus importantes et plus rapides de la communauté internationale, pour que toute personne ait accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Nous rappelons nos convictions pour la reconnaissance du droit à l'eau pour tous et réaffirmons certains principes et propositions :

1. Tout projet d'accès à l'eau et à l'assainissement doit être fondé sur l'initiative et la responsabilité de la population elle-même, avec toutes ses composantes, en particulier les femmes et les minorités.

2. Le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement est indissociable des autres droits humains ; en particulier celui de vivre en paix et en sécurité ; la démocratie, le droit à l'information et le respect des droits fondamentaux de la personne doivent être garantis par chaque état avec l'appui de la communauté internationale. Il doit être inscrit dans les constitutions des Etats.

3. L'accès à l'eau et à l'assainissement doit s'inscrire dans des politiques publiques à travers des processus démocratiques. Ils doivent assurer la protection de la ressource en eau et la lutte contre la pollution, la gestion de l'eau par bassin versant, la mise en œuvre de la loi sur l'eau, le contrôle des marchés et des prix de l'eau, un apport financier local selon le niveau de revenu, la prise en charge durable du fonctionnement des installations, la planification des équipements à réaliser, en donnant la priorité aux personnes les plus vulnérables.

4. L'eau n'est pas un bien marchand mais un patrimoine commun de l'humanité qu'il faut protéger, défendre et gérer comme tel. Des programmes d'éducation et de sensibilisation sur la ressource et par des formations à l'hygiène et à la santé liée à l'eau doivent être développés.

5. Les projets d'accès à l'eau potable seront complétés par des équipements d'assainissement. Les équipements seront optimisés pour une gestion économe de la ressource. Les pollutions pourront être évitées notamment par la création de réseaux séparés (eau potable /non potable). Les communautés rurales seront renforcées en s'organisant en groupements pour partager et mutualiser les charges d'entretien, de maintenance et de formation de techniciens. Des emplois seront ainsi créés.

6. L'eau doit être protégée, elle doit faire l'objet d'une gestion durable en qualité et en quantité.

L'utilisation de l'eau par le secteur agricole (aujourd'hui estimée à 70% des prélèvements mondiaux) doit être guidée par le souci d'assurer aux populations leur sécurité alimentaire. Concrètement, cela passe par l'adoption de modèles de production moins polluants et gaspilleurs, donnant toute leur place aux modes de culture traditionnels et surtout garantissant l'accès aux ressources aux petits producteurs. Le secteur industriel est lui aussi grand consommateur d'eau douce (20% des prélèvements mondiaux).

Les déchets rejetés par les secteurs agricole et industriel mettent en péril les équilibres écologiques. Le contrôle des pollutions de l'eau est urgent. Des règles de protection de l'environnement doivent être élaborées afin de contrôler notamment les modes de production industriels et agricoles. Leur respect par tous les acteurs agissant dans le secteur de l'eau doit être garanti. Sanctionner les infractions constatées est nécessaire.

L'application du principe pollueur- payeur, qui ne doit pas devenir un permis de polluer, doit permettre de dissuader les pollutions.

7. Des ressources nouvelles doivent être dégagées pour financer les équipements et les services de l'eau. Pour cela, les mécanismes de solidarité et de coopération internationale doivent être renforcés notamment à travers l'augmentation de l'APD, l'annulation de la Dette et l'adoption de politiques fiscales telles que la taxation des transactions financières (Taxe Tobin). Des propositions comme la facturation d'un centime additionnel par mètre cube dans les pays riches destinée à des projets des services de l'eau dans les pays pauvres doivent être envisagées.

8. Dans le cadre des négociations commerciales internationales, l'Union Européenne et la France poussent à l'intégration des services de l'eau à l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). L'intégration des services de l'eau à l'AGCS signifie l'ouverture des marchés nationaux aux entreprises étrangères et donc la mise en concurrence des entreprises nationales avec des multinationales. Les règles du commerce primant sur toute réglementation sociale ou environnementale devant l'OMC, les droits des gouvernements à engager des politiques afin de garantir l'accès à l'eau à tous et faire prévaloir une gestion équitable et soutenable des ressources seront sérieusement limités. Les services de l'eau et de l'assainissement doivent être exclus de l'AGCS.

9. La gestion des services de l'eau par des entreprises transnationales se traduit souvent par une augmentation du coût du service pour les usagers et la qualité de l'eau n'est pas meilleure pour autant. Suivant une logique de rentabilité, les entreprises privées ne garantissent pas l'accès à l'eau pour tous et souvent les plus pauvres se retrouvent complètement exclus. Les profits des entreprises privées doivent donc être limités lorsqu'elles agissent dans des secteurs aussi fondamentaux que le secteur de l'eau potable. Les services de l'eau et de l'assainissement restent sous contrôle public et démocratique. Le prix de l'eau ne sera pas calculé en fonction du profit des entreprises et ne sera pas soumis à indexation par rapport à la monnaie nationale. Le prix de ce service essentiel ne peut être fixé par la loi du marché.

10. Entamer dans le cadre des Nations Unies des négociations visant à développer un droit international relatif à la gestion internationale et régionale de l'eau est nécessaire pour éviter qu'elle soit une source de conflit inter-étatique ou entre différentes communautés.

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, l'influence et le pouvoir des multinationales ne cessent de grandir. Rendre les entreprises, leurs filiales et sous-traitants pleinement responsables des impacts socio-environnementaux de leurs activités dans tous les pays est devenu un enjeu prioritaire. Les pays les plus riches en ressources naturelles sont aussi souvent ceux où les populations sont les plus pauvres. Les compagnies pétrolières versent des milliards d'euros par an à de nombreux pays en développement ; pourtant, leurs populations ne profitent que rarement de cette manne financière. A qui donc bénéficie l'exploitation de ces ressources naturelles ?

L'actualité montre que les multinationales se servent de sociétés écrans, de chaînes de contrats et de sous-traitants pour minimiser leurs responsabilités. La richesse produite est détournée, les dommages sociaux (licenciements, accidents du travail…) et environnementaux (pollutions…) sont ignorés.

Les initiatives volontaires (codes de conduite, chartes éthiques…) se multiplient mais les dégâts causés dans les pays du Sud continuent d'abonder : soutien financier aux dictatures, pollution, etc. Ces initiatives se réduisent souvent à de simples exercices de communication.

Alors que les grandes multinationales sont devenues plus puissantes que de nombreux Etats, il est aujourd'hui indispensable de soumettre les entreprises à une réglementation juridiquement contraignante. « La responsabilité sociale, environnementale et éthique des entreprises va de pair avec leurs responsabilités économiques » affirmait le président de la République française récemment.

Nous demandons aux dirigeants des pays du G8 de s'engager des négociations pour la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant réglementant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, placée sous l'égide des Nations unies.

H- Contrôle des transferts d'armes

Des millions d'armes circulent dans le monde. Depuis la seconde guerre mondiale, elles ont alimenté les conflits, multipliant le nombre de victimes, en particulier des femmes et des enfants. Aujourd'hui encore, elles continuent à attiser une vingtaine de conflits. Que ces armes soient officiellement exportées par des pays producteurs ou qu'elles empruntent des voies détournées par le biais d'intermédiaires, elles sont soumises à des contrôles insuffisants en raison de législations nationales encore trop peu sévères.

Durant la dernière décennie, les campagnes citoyennes contre la prolifération des armes ont permis une certaine sensibilisation et de timides avancées. Dans le cadre des Nations unies et de l'Union européenne, quelques initiatives politiques ont été prises dans ce sens. Cependant, ces mesures restent limitées et surtout juridiquement non contraignantes.

Aujourd'hui, une nouvelle étape doit être franchie. Les pays exportateurs doivent se doter d'instruments juridiquement contraignants pour que cessent les livraisons d'armes vers des pays où elles risquent de contribuer à des violations des droits humains ou du droit international humanitaire. Ils doivent s'engager vers la mise en place à une réglementation internationale indispensable pour un renforcement du contrôle des transferts d'armes.

Contact pour cet article. http://www.g8-autremonde.org/

Face au G8 illégitime, un air de «Porto Alegre» à Genève

Par Alessandro Pelizzari

Ce G8 d'Evian n'aura pas été celui de la routine, et ceci pour deux raisons : Premièrement, le Sommet réunissait pour la première fois des chefs d'Etat profondément divisés entre eux sur les modalités de l'invasion américano-britannique de l'Irak.

L'administration Bush n'avait pas seulement bafoué les sentiments démocratiques et anti-guerre de millions de femmes et d'hommes réunis dans des centaines de manifestations dans de nombreux pays, sur tous les continents, mais elle avait surtout fait preuve de sa suprématie militaire sans limites dans une guerre où les enjeux valaient bien un pari risqué : le contrôle des richesses et des routes pétrolières, la redistribution des cartes géopolitiques en Asie centrale et au Moyen-Orient, l'imposition d'une économie de guerre durable, la modification des rapports entre Union européenne et Etats-Unis et la redéfinition des architectures institutionnelles de la mondialisation. C'est face à ces fissures que Jacques Chirac avait invité à un « G8 de la Paix », afin de « pacifier » les rivalités entre les grandes puissances... Deuxièmement, le G8 d'Evian s'est déroulé alors qu'aux Etats-Unis, dans l'Union européenne, mais aussi en Suisse une vraie guerre sociale sur des questions identiques est menée contre les salariés: Sécurité sociale, droit du travail, droit à la formation, emploi. Sur fond d'une crise économique internationale profonde, on assiste aujourd'hui à une vraie coordination de l'offensive dans l'agenda des dirigeants, gauche comprise. Les contre-réformes en cours visent à casser des principes de solidarité entre les générations, à vider ce qui reste des systèmes de protection sociale après vingt ans de réformes et de destruction, provoquant des résistances sociales d'envergure dans plusieurs pays d'Europe.

Face au G8 illégitime et inutile...

Le mouvement altermondialiste, mobilisé contre le G8, s'est donc trouvé devant un double enjeu : D'un côté maintenir vivante la dynamique du mouvement anti-guerre ; de l'autre, donner à la mobilisation sociale en Europe non seulement des éléments de convergence (sur les retraites par exemple), mais en faire un élément qui devienne le chaînon d'un « mouvement commun » à l'échelle du continent. Or, les conditions de mobilisation n'étaient pas les meilleures : cadre fragmenté entre différentes villes et même pays (Genève, Annemasse et Lausanne) ; « bassin » de mobilisation particulièrement faible dans une zone peu peuplée et avec un faible niveau de conflictualité sociale (la Suisse) .

Un échec de la mobilisation n'était donc pas exclu, ce qui aurait eu des lourdes conséquences pour la dynamique du mouvement, notamment en vue du Forum Social Européen de novembre à Paris/St. Denis. Avec un peu de recul, on peut affirmer que s'il y a une chose qui a terminé dans un énorme échec, c'est bien le sommet d'Evian lui-même: Malgré le fait que les huit chefs d'Etat reconnaissent la profonde crise que traverse le système actuel, ils n'ont fait que réaffirmer leurs recettes néolibérales qui sont les causes mêmes de cette crise économique et sociale mondiale.

Une fois de plus, ils n'ont apporté aucune garantie à la question de l'accès aux médicaments des pays du Sud; le G8 s'est limité à « saluer les engagements » de l'industrie pharmaceutique pour « fournir volontairement » des médicaments à bas prix. Une fois de plus, les allégements de la dette (60 Mrd de $) restent dérisoires au regard des besoins de financement pour le développement; une fois de plus, l'aide au développement pour l'Afrique s'est résumé à inciter les multinationales à entreprendre des investissements privés. Une fois de plus, pour garantir l'accès à l'eau, les chefs d'Etat se sont contentés d'appeler à des « partenariats public-privé » qui ne bénéficieront qu'aux multinationales à travers le renforcement des mécanismes comme la couverture des risques de change. A en croire à Jacques Chirac, le G8 d'Evian aura été celui de la « responsabilité» et de la « solidarité », rêvant d'accoucher de « plans d'action » concrets pour mettre en oeuvre les « engagements pris ».

Or, face au « G1 » incarné par George W. Bush, aucune de ces « priorités » n'est vraiment émergé. Ainsi, le principal « acquis » d'Evian restera la « normalisation » des relations entre les USA et les pays récalcitrants, notamment la France, dans le cadre prédéterminé par le dernier vote au conseil de sécurité de l'ONU qui avait légitimé à posteriori la guerre en Irak et ouvert le marchandage sur la reconstruction du pays. Dans l'unité retrouvée, et brandissant la confiance dans la croissance, le G8 a ainsi annoncé de vouloir accélérer la libéralisation dévastatrice du commerce en vue du prochain round de négociations au sein de l'OMC à Cancun, de continuer la déréglementation des

systèmes de retraite et les « réformes structurelles » du marché du travail et des capitaux et d'accentuer la prétendue « guerre contre le terrorisme ».

...une mobilisation d'envergure....

C'est pour dénoncer ces politiques et pour exiger la dissolution du G8 que des dizaines de milliers de militants altermondialistes d'Europe entière ont finalement répondu à l'appel et se sont réunis à Annemasse, Genève et Lausanne pendant cinq jours.

Par l'organisation de contre-forums, d'assemblées, de blocages pacifiques et de la grande manifestation du dimanche 1er juin, réunissant plus de 100.000 personnes dans la plus grande manifestation sur sol suisse depuis des décennies. Cette mobilisation a non seulement été un très grand succès du point de vue de la participation, mais a justement permis l'élargissement social du mouvement, entrant en écho avec les mobilisations sociales en Europe ainsi qu'avec le mouvement anti-guerre international. Et non seulement : comme ont montré ces panneaux qui ont recouvert la ville de Genève, devenus au fil de la plume et du pinceau des tableaux imaginatifs ou des espaces de liberté créative, la population locale même s'est fait entraîner l'espace du week-end d'Ascension par cet air de « petit Porto Alegre », comme titrait le Courrier de Genève, qui envahissait la région genevoise. Ainsi, dès le jeudi, des dizaines de milliers de militants se retrouvaient dans les nombreux forums et conférences, toutes bondées, comme le Colloque des attac d'Europe, le «Tribunal de la dette et des réparations» organisé sous l'égide du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde (CADTM) ou les Assemblées des mouvements sociaux, permettant non seulement d'analyser le fond des guerres sociales, économiques et militaires, mais aussi d'affiner le consensus qui s'est formé au cours de ces dernières années autour des revendications-clés du mouvement: la répudiation de la dette externe, la taxation des flux financiers, le refus de la libéralisation du commerce et des privatisations, notamment de l'eau, la souveraineté alimentaire, le droit à l'éducation et à la santé etc. Egalement, ces réunions ont permis de fixer les prochains rendez-vous : Journée globale d'action contre l'occupation anglo-étasunienne, pour laquelle deux dates - le 13 et le 27 septembre - ont été avancées ; mobilisations, ce même mois de septembre, contre la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancun (Mexique). Mais les débats ont aussi été l'occasion d'un bilan critique : Ceci était particulièrement vrai dans les assemblées du mouvement anti-guerre, avec comme point de départ, un constat: si la mobilisation contre la guerre a été une véritable réussite, elle n'a pas empêché la guerre. Et une question: que va devenir le mouvement pacifiste contre la guerre en Irak ? Les milliers de personnes présentes dans la région ce week-end ont été « la preuve que le 20 mars, début de la guerre, n'a pas désamorcé la volonté de lutte », a avancé Paolo Gilardi, du GSsA (Groupe pour une Suisse sans armée). Et de demander: « Face à la guerre permanente, nouvel instrument de domination, comment devenir un mouvement permanent, capable de penser un autre monde, non seulement possible mais aussi nécessaire? » C'est bien à cette demande que doivent tenter de répondre tous ceux qui veulent ouvrir des possibles et créer les conditions pour construire un autre monde et c'est pourquoi elle était également au centre du débat de clôture du Colloque des attac d'Europe, lors duquel différents représentants de mouvements sociaux d'Europe, du Sud et des Etats-Unis ont débattu de questions telles que l'intrication entre revendications immédiates et revendications à plus long terme ; les relations entre mouvements sociaux, organisations syndicales et forces politiques, etc.. Donc des questions de stratégie, visant à donner une dynamique politiquement plus offensive à des luttes défensives. Ce débat devra nécessairement se poursuivre en vue du Forum Social Européen, se nourrissant des expériences et de la créativité de lutte réelles, telles que les luttes sociales en cours en Europe actuellement.

...et quelques questionnements

Le succès de la mobilisation est d'autant plus important à relever que la mobilisation s'est déroulée dans un climat sécuritaire d'une extrême tension, visant à déstabiliser et à criminaliser le mouvement concernant son prétendu rapport à la « violence ». Or, la violence - c'est-à-dire l'abus de la force - est inscrite dans le fonctionnement quotidien du système néolibéral. La dernière guerre en est une expression extrême, ainsi que le refus de mettre à disposition de millions de malades du SIDA gratuitement des médicaments. Plus proche de nous, obliger un salarié de plus de 60 ans à devoir prolonger sa vie professionnelle, alors que n'existe quasiment pas la possibilité de trouver un nouvel emploi, est manifestement une forme de violence sociale qui suscite la peur. Face à ces violences, une « contre-violence » s'exprime: une occupation d'une entreprise, le blocage de voies de chemins de fers ou de routes pour empêcher la réforme des retraites en France et en Autriche, les actions directes engagées contre les plantations de plantes génétiquement modifiées etc., sont des formes d'action qui gagnent l'appui d'une part significative de l'opinion publique. Ceci vaut également pour les blocages pacifiques des voies d'accès à Evian, des expériences jugées positives en termes d'histoire militante vécue en commun par tous les participants. En effet, nombreux peuvent s'identifier avec la nécessité de prendre ce type d'initiative et les buts qu'elles se donnent. Il y a là toute la différence avec les actions prises, en marge de manifestations massives de ce week-end, par des très petites minorités extérieures au mouvement, mettant en danger des vies humaines. Par contre, les violences policières intolérables - qui se sont prolongées après les manifestations du G8 - s'inscrivent parfaitement dans la violence du système. Une police assoiffée d'action après avoir été contraint, selon les propres termes du syndicat policier, de « jouer les pots de fleur

», s'est livrée à une véritable vindicte contre une centaine de manifestants totalement inoffensifs. La descente au centre cultures Usine, le tabassage des médiactivistes qui y travaillaient et les centaines d'interpellations rappelait furieusement les événements de Gênes, où les casseurs avaient pu sévir librement, alors que le centre altermondialistes de l'école Diaz avait été sauvagement attaquée par la police. Genève n'est pas Gênes, certes, et la Suisse n'est pas l'Italie. Mais, il y a deux mois, la police genevoise a tiré sur une militante syndicale avec une nouvelle arme de marquage, utilisée à l'insu des autorités policières et politiques. On ne pouvait faire mieux, à la veille du Sommet d'Evian, pour délivrer le message qu'aucun contestataire ne serait à l'abri de la répression. Répression bravée par les 100.000 manifestants qui ont vaincu leur peur pour opposer aux véritables casseurs réunis à Evian la force d'une raz de marée pacifique, mais radicale dans ses revendications.

Contact pour cet article. alessandro@attac.org

Les mobilisations face au G8 d'Evian

Par Christophe Aguiton

Pendant 5 jours, du 29 mai au 2 juin 2003, les principales agglomérations situées autour du lac Léman : Genève, Annemasse et Lausanne, ont été le théâtre des mobilisations les plus importantes qui n'y aient jamais été organisées.

Mais, avant de revenir sur ces mobilisations, quelques mots sur le G8 lui-même.

Celui-ci s'est tenu moins de deux mois après la prise de Bagdad par les forces américaines et il a été le symbole de la "réconciliation" entre grands pays quelques jours après le vote unanime du Conseil de sécurité de l'ONU qui a entériné l'occupation anglo-américaine de l'Irak.

Mais derrière une réconciliation très formelle –George Bush n'est resté que quelques heures à Evian – les résultats du G8 sont si faibles que les ONG présentes ont titré leur évaluation finale "un G8 pour rien".

Si le G8 d'Evian ne marquera pas l'histoire, son communiqué final reprend les recommandations habituelles, sans aucune rupture avec les politiques néo-libérales, et insiste sur l'importance de trouver un accord sur l'élargissement du commerce mondial lors de la conférence ministérielle de l'OMC de Cancun, en septembre prochain.

L'élément nouveau de ce G8 se situe dans une posture et un affichage un peu différent vis-à-vis des pays du Sud, des ONG et des mouvements alter-mondialistes, sans que cela ne change en rien les politiques des pays du G8 ni les recommandations de la rencontre d'Evian. Cet affichage d'ouverture existait déjà du côté des institutions internationales qui cherchent à s'émanciper en partie des Etats en mettant en avant le concept de "société civile" internationale : la Banque mondiale dès la conférence de Rio, en 1992, après Seattle pour le FMI, l'OMC ou l'ONU. Mais les Etats, s'appuyant sur la légitimité que leur apporte l'élection au suffrage universel de leurs responsables, s'étaient toujours refusés à cette démarche. Ce changement d'attitude est un signe supplémentaire de la force d'un mouvement qui change durablement les rapports de force au niveau international.

L'ampleur de la mobilisation n'était pourtant pas garantie. Les villes environnantes sont de tailles limitées : 250 000 habitants à Genève, 120 000 à Lausanne et beaucoup moins encore à Annemasse. La campagne sécuritaire a été incroyable, les média locaux annonçant l'arrivée de "hordes de casseurs". Mais, surtout, la France, pays d'accueil du G8, connaissait un mouvement social très important en défense des systèmes de retraite et des services publics : les enseignants étaient en grève reconductible depuis des semaines, les journées de manifestations rassemblaient, le 13 et le 25 mai, des millions de personnes, et les militants préparaient une grève reconductible interprofessionnelle pour le 3 juin.

Pour les grévistes et les manifestants français, le lien entre leur lutte et la mondialisation libérale était très fort : la remise en cause des systèmes de retraites et les attaques contre les services publics sont au cœur des politiques néo-libérales recommandées par les institutions internationales et appliquées dans le monde entier.

Mais sur le plan pratique, il était difficile de préparer en même temps une manifestation nationale à Paris le 25 mai, une manifestation européenne à Genève et Annemasse le 1er juin et une grève reconductible commençant le 2 juin au soir !

Dans ces conditions, réunir 100 000 personnes entre Annemasse et Genève est un succès considérable, mais la réussite des mobilisations contre le G8 ne se limite pas à ce chiffre.

Dès la mise en place, il y a plusieurs mois, de la coordination unitaire, le choix a été fait d'un fonctionnement flexible et minimaliste, garantissant une autonomie totale aux différents regroupements qui se sont constitués pour mobiliser contre le G8.

Ce choix était le seul moyen de pouvoir réunir un large spectre militant, regroupant des forces politique allant de courants anarchistes au Parti Socialiste, et, surtout, de très nombreux syndicats, ONG, mouvements et associations. Cette diversité s'est retrouvée sur le plan géographique. Le choix avait été fait, dès le début, de travailler d'emblée au niveau européen, avec des représentants de mouvements italiens, allemands, britanniques, et, surtout, suisses et français. Dans ces deux derniers pays, les regroupements régionaux et locaux ont joué un rôle central : Forum social lémanique pour le canton de Genève, Comité anti-G8 pour

Lausanne et le canton de Vaud, Charg8 pour Annemasse et la Haute Savoie.

La manifestation du dimanche 1er juin entre Genève et Annemasse a été la seule initiative commune à toutes ces composantes, les autres étaient prises en charge par des coalitions spécifiques, mais la coordination européenne des 1er et 2 mars s'était mis d'accord sur le fait que tout le monde soit solidaire avec les différentes actions, tant que celles-ci étaient pacifiques et non violentes.

La réussite globale de la mobilisation renvoie donc au succès des différentes actions et initiatives prises entre le 29 mai et le 2 juin.

Les villages alternatifs

L'idée de ces villages tient à deux facteurs :

- l'expérience du village "No border" à Strasbourg pendant l'été 2002, expérience que beaucoup de militants voulaient rééditer à une échelle plus large,

- le refus de se lancer dans des actions – se rapprocher d'Evian et de la zone rouge, par exemple – qui auraient pu entraîner une spirale de violence ; les villages permettant de démontrer une capacité à vivre, même pour une courte période, en rupture avec les règles du système¨.

Deux villages se sont créés, le VAAAG, à dominante libertaire et anarchiste, qui a réuni plus de 3000 participants et le VIG, à composition plus diverse, qui a réuni 5000 participants. A ces deux villages se sont rajouté le "point G", un village de femmes non mixte, et un groupe de plus d'un millier d'adeptes de musique techno et de sound system…

Les participants comme les visiteurs des villages ont tiré un bilan enthousiaste de l'expérience, par la capacité de chacun des villages à s'autogérer, par les échanges et la coordination entre eux et par le nombre des débats et des initiatives prises sur les lieux.

Le contre sommet et les débats militants

Les grands rendez-vous de ces dernières années pouvaient se diviser en deux types d'initiatives : les rassemblements centrés sur les débats et les échanges militants, comme l'ont été les trois Forum sociaux mondiaux de Porto Alegre, et les grandes manifestations internationales, comme Prague, Nice, Gênes ou Barcelone pour ce qui est de l'Europe, où les débats occupaient une place tout à fait mineure.

La particularité de ce contre G8 a été l'imbrication des mobilisations et des débats, ceux-ci comptant autant pour la réussite globale de l'initiative que la manifestation du dimanche 1er juin ou les actions de blocage qui l'ont précédé. En cela, ce contre G8 est dans la lignée du forum social européen de Florence de novembre dernier, qui avait été marqué par une double réussite : celle des débats et des échanges et celle de la manifestation contre la guerre et le néolibéralisme.

Il serait trop long de faire la liste totale des lieux de débats et de discussions, mais il faut noter que deux types de réunions se sont tenus :

- des conférences et moments où étaient exposés des points de vues et des analyses, en particulier celles qu'ont organisées un collectif d'ONG dans "le Sommet pour un autre monde" à Annemasse et le CADTM ou ATTAC à Genève ;

- des coordinations militantes qui ont permis, à Annemasse, Genève ou dans les villages, de faire le point sur des campagnes et des mobilisations, comme la campagne anti-guerre ou les mobilisations pour la défense des retraites et des services publics et de préparer les prochaines initiatives, comme l'assemblée ministérielle de l'OMC de Cancun, en septembre prochain.

Les blocages du dimanche matin

Ceux-ci étaient organisés non pas dans la perspective d'empêcher la tenue du G8. L'idée était plus simplement d'en perturber le fonctionnement et d'obliger l'ensemble des personnels d'accompagnement à prendre l'hélicoptère ou le bateau pour se rendre de leurs hôtels à Lausanne et Genève au sommet lui-même, à Evian, démontrant ainsi clairement l'opposition de la population suisse et française à la tenue d'un G8 considéré comme illégitime par l'ensemble de la coalition contre le G8.

A Genève, les ponts de la ville étaient bloqués dès 6h sur matin, et, malgré quelques tensions avec la police, présente en nombre, aucun incident sérieux n'a été noté.

Sur la route reliant Annemasse à Evian, 2000 militants venant des villages se sont avancés vers les carrefours stratégiques avec l'intention de les bloquer. Opération réussie, plusieurs centaines de militants bloquant pacifiquement la route pendant plusieurs heures, malgré les tirs répétés de grenade lacrymogènes.

C'est à Lausanne que la situation a été la plus dure, à cause des interventions policières. Un militant environnementaliste britannique a fait une chute de 20 mètres après qu'un policier ait coupé la corde d'escalade à laquelle il était accroché et qui "gênait" la circulation sur le pont autoroutier entre Genève et Lausanne. Et la police a investi les villages alternatifs de Lausanne, arrêtant des centaines de jeunes militants…

La violence pendant le contre G8

Deux ans après Gênes, c'était "le" sujet de prédilection des médias et la mobilisation policière était sans

précédent tant du côté français que du côté suisse où les autorités avaient été jusqu'à faire appel à des contingents de policiers allemands pour renforcer leurs effectifs !

En final, les incidents ont été bien moins importants qu'à Gênes et l'auraient été moins encore si les interventions policières n'avaient pas aggravées les choses.

Côté français, les seuls incidents, regrettables mais mineurs, ont eu lieu le samedi 31 mai devant la salle ou le Parti Socialiste devait tenir une réunion.

Côté suisse, les difficultés ont été plus importantes, tant à Lausanne à la suite des interventions policières pendant les blocages du dimanche matin qu'à Genève.

Dans la nuit du samedi au dimanche un groupe de plus d'une centaine de personnes non identifié – il n'y eut ni revendication ni arrestations - a brisé un nombre important de vitrines et a déclenché des incendies qui ont mis en péril des vies humaines, un garage situé dans un ensemble d'immeubles d'habitations a ainsi été totalement brûlé.

Mis en cause pour son inaction durant cette nuit, la police a multiplié les interventions dans la ville de Genève après la manifestation du 1er juin mais aussi dans la soirée du 2 juin. Durant ces interventions, un journaliste a été grièvement blessé et "l'Usine", un lieu alternatif de la ville a été investi de façon très brutale. Non contente de ces exactions, les autorités genevoises ont interdit "sine die" toute manifestation et tout rassemblement !

La manifestation du 1er juin avait montré, de son côté, que le mouvement gagnait en maturité. Du point de vue des réseaux militants la situation était en effet très différenciée entre la Suisse romande, et surtout le canton de Genève, et la Suisse allémanique, les cantons de Berne et de Zurich.

A Genève, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui en France ou en Italie, le mouvement de protestation contre le G8 était très large : la totalité des syndicats du canton appelait à la manifestation, ainsi que tous les partis de gauche, et ceux-ci sont majoritaires dans la ville de Genève. Dans cette situation les militants radicaux se sentent partie prenante d'un mouvement plus large, ce qui n'interdit ni les débats ni les désaccords, mais qui place les enjeux au niveau numérique – mobiliser le plus largement possible – et au niveau politique – le rejet du G8, de la guerre et des politiques néolibérales -. Ces articulations et ces liens sont beaucoup plus faibles à Zurich ou à Berne, et les militants radicaux, très jeunes pour la plupart, ont parfois trouvé dans la violence le moyen d'exprimer leur refus d'une société injuste.

La dynamique de la mobilisation contre le G8 a permis de limiter la coupure entre ces deux réalités militantes, ce qui s'est concrétisé quand les jeunes radicaux zurichois et bernois ont fait le choix de défiler jusqu'à Annemasse avec l'ensemble des manifestants.

Ne sont présentés ici que quelques-uns des éléments d'un bilan qui mérite de nombreuses contributions. Des initiatives comme le G-Monde, organisé à Paris le 28 mai par les ATTAC du monde entier, les "feux au lac", organisés le samedi 31 au soir autour du Léman ou les débats et initiatives prises à Annecy demanderont des bilans spécifiques. Le rôle des médias alternatifs, très présents dans toutes les initiatives demanderaient également d'être mis en lumière.

Lors de la réunion de bilan du collectif parisien, l'idée a été émise de profiter du Forum social européen de Paris / St Denis pour organiser un séminaire où les expériences des grandes initiatives européennes, de Gênes à Genève et Annemasse en passant par Barcelone, Bruxelles, Thessalonique, etc. pourraient être discutées par les différents réseaux militants.

Contact pour cet article. aguiton@attac.org

Retraites : Silence, on détourne !

Par Jean Marie Harribey

Le débat intellectuel sur la question des retraites se tend au fur et à mesure que la confrontation sociale en fait apparaître les enjeux véritables. L'article d'Elie Cohen [« Pour une retraite "durable" », Libération, 26 mai 2003] est astucieux à plus d'un titre : il rassemble beaucoup des thèmes que les opposants à la réforme Fillon abordent ; il répète certaines choses qui sont justes et qui ne sont contestées par personne, tout en affirmant que les opposants à la réforme Fillon les nient, c'est-à-dire il leur reproche de ne pas dire ce qu'ils disent ; enfin, il énonce des contre-vérités en les imputant aux contestataires, c'est-à-dire il leur reproche de dire ce qu'ils ne disent pas.

L'argument principal d'E. Cohen est celui qui est repris constamment depuis que le mouvement social a imposé l'idée selon laquelle le financement des retraites était une question de répartition de la valeur ajoutée. Notre auteur s'emporte contre René Passet qui avait à son tour une nouvelle fois développé cette idée dans une tribune précédente [« Retraites ; sauvetage ou racket ? », Libération, 21 mai 2003]. Quel est l'argument ? L'amélioration de la productivité du travail, principal fondement de l'accroissement de la valeur ajoutée, ne sert à rien pour résoudre notre problème de vieillissement démographique ! Si c'est vrai, on se demande pourquoi E. Cohen chicane R. Passet au sujet d'un taux de croissance de 2,1% par an. Sans doute est-il plus raisonnable de tabler sur une croissance plus modérée, suivant en cela l'hypothèse du Conseil d'orientation des retraites (plus près de 1,5% que de 2%). Mais, dans la logique d'E. Cohen, l'essentiel ne devrait pas être là puisque si, quel que soit le taux, cela ne servait à rien, inutile d'en parler.

En revanche, il convient de discuter pour savoir si nous avons raison de bâtir une argumentation sur l'amélioration future de la productivité pour assurer le financement des retraites ou si au contraire les gains de productivité sont « neutres » comme le disent aujourd'hui beaucoup d'experts favorables à la réforme Fillon : ainsi, E. Cohen affirme-t-il péremptoirement que « ce bénéfice [de la productivité] disparaît si la pension est indexée sur les revenus moyens d'activité ». La réponse à cette question n'est pas simple car elle suppose de mettre au jour les hypothèses implicites qui conduisent les économistes libéraux à avancer l'idée de « neutralité ».

L'augmentation de la proportion d'inactifs par rapport aux actifs provoque obligatoirement une modification de la répartition interne à la masse salariale entre salaires versés aux actifs et retraites, et cela quels que soient les gains de productivité. Mais, pour une répartition de la valeur ajoutée inchangée entre masse salariale et profits (par exemple autour de 60/40%), cette modification relative interne à la masse salariale n'aboutit à une amputation absolue du pouvoir d'achat des salariés et des retraités que si les gains de productivité sont insuffisants pour couvrir l'augmentation du ratio de dépendance économique des inactifs vis-à-vis des actifs. Dans le cas où la croissance serait de 1,75% par an en moyenne, la production doublerait en 40 ans, les salariés et les retraités ne bénéficieraient pas d'un gain individuel de 100% mais d'environ 75% si la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée était stabilisée. Dans le cas presque extrême où la croissance ne serait que de 1% par an en moyenne pendant 40 ans, conduisant à une augmentation du produit de près de 50%, l'augmentation du salaire moyen et de la retraite moyenne serait tout de même de 31% si la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée était stabilisée. On devine sans peine l'amélioration du niveau de vie qui serait possible pour le plus grand nombre si la répartition de la valeur ajoutée entre masse salariale et profits s'infléchissait en faveur de la première. La conclusion à en tirer est que l'affirmation libérale de la neutralité est piégée. Elle tend à laisser croire à une neutralité absolue des gains de productivité vis-à-vis du niveau accordé à la masse salariale et à celui du financement de la protection sociale, alors qu'il ne s'agit que d'une neutralité relativement à la répartition interne à la masse salariale, une fois fixé le niveau de cette masse.

Pourquoi alors le gouvernement, le patronat et leurs économistes insistent-ils tant sur la nécessité d'augmenter la durée de cotisations qui aura pour principale conséquence de diminuer le niveau des pensions ? Parce qu'ils font le choix politique de confisquer au bénéfice des propriétaires du capital la plupart des gains de productivité futurs. Ainsi, il n'y aurait effectivement pas « d'alternative possible » pour les retraites, les salariés en nombre stable et les retraités plus nombreux devant se partager une masse salariale perpétuellement constante en volume ou, au mieux, croissant moins vite que la valeur ajoutée totale. L'astuce libérale est de transformer le conflit entre travail et capital en un conflit entre générations.

Quel est le principe qui inspire toutes les propositions en provenance du mouvement social ? L'exigence minimale est d'augmenter la masse salariale au rythme de la productivité, ce qui aura pour effet de stabiliser la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée alors qu'elle a baissé de près de dix points en vingt ans. Un objectif plus ambitieux commanderait d'inverser cette tendance, soit en augmentant les salaires un peu plus vite que la productivité, soit en augmentant le taux de cotisations dites patronales, soit en élargissant l'assiette des cotisations à toute la valeur ajoutée. Bien que différentes par leur mise en application, toutes ces modalités se rejoignent pour imposer un peu de rigueur aux profits, une fois n'est pas coutume. Le Conseil d'orientation des retraites a estimé la hausse nécessaire des cotisations à 0,375 point par an au cours des quatre prochaines décennies, ce qui est largement faisable, même dans le cas où la croissance de la valeur ajoutée serait modérée.

L'emportement d'E. Cohen contre la taxation des profits est bâti sur un contresens énorme. Il fustige cette proposition au motif que sa base serait trop étroite pour assurer un financement suffisant : il n'y aurait que l'équivalent de 1% du PIB qui pourrait servir d'une telle base. Or, en 2000, globalement, l'excédent brut d'exploitation (y compris le revenu mixte des travailleurs indépendants) représentait 33,6% du PIB, la formation brute de capital 20,5% dont 14% de consommation de capital fixe. Si l'on ne retient que les sociétés non financières, l'excédent brut d'exploitation était de 32,6% du PIB, la formation brute de capital de 19,3% dont 14,7% de consommation de capital fixe. On voit que la marge d'action possible sur les profits distribués aux propriétaires du capital et aux créanciers ou bien non affectés à l'investissement productif est d'environ 13% du PIB. Du PIB réel et non pas de la bulle financière purement fictive sur laquelle il ne faut compter ni pour payer les retraites ni pour servir d'assiette à une taxe. François Chérèque se trompe quand il récuse toute contribution du capital au motif qu'il n'y aurait pas de « recettes pérennes, susceptibles de garantir les régimes par répartition » (Libération, 2 juin 2003) car il confond la valeur ajoutée et la fiction boursière sur laquelle personne ne mise sauf précisément les chantres de la capitalisation.

Et E. Cohen fait assaut de pédagogie pour nous expliquer que l'équation est simple : il faut combiner « augmentation des taux et de la durée de cotisations, érosion des pensions ». Pour oublier aussitôt la première variable, à savoir le taux de cotisation, au prétexte que « la voie de l'alourdissement des prélèvements obligatoires est bannie ». Le dogme libéral, indéboulonnable, comme principe premier de la réforme des retraites ! Lorsque les retraites par capitalisation auront progressivement laminé celles par

répartition, les primes versées aux fonds de pension et compagnies d'assurances privées ne seront pas comptabilisées dans les prélèvements obligatoires mais seront devenues de fait obligatoires. Le prélèvement sur la richesse produite sera donc identique à celui opéré antérieurement par la Sécurité sociale pour un même niveau de protection.

A n'en pas douter, nous avons affaire à un débat politique, au sens premier du terme : faut-il accepter qu'à travers la réforme Fillon le détournement de la richesse produite à l'avantage du capital se perpétue ou bien la collectivité peut-elle répartir équitablement le fruit du travail humain ? Les arguments d'autorité qui ont fait naguère le lit de la pensée unique n'empêcheront plus désormais que les termes du débat soient ainsi posés.

Contact pour cet article. harribey@montesquieu.u-bordeaux.fr

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.